

ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN  
BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA  
PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné(e) MR AARAB ABDERAHMAN déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint Mme GARCIA JOANA, avec laquelle je me suis marié sans contrat de mariage<sup>1</sup> ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Nîmes, le 08/06/2026



---

<sup>1</sup> La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.